

Famille : Offre de soins
et prise en charge du
handicap

Métier : Rééducateur

Intitulé de l'emploi :

MASSEUR KINESITHERAPEUTE

Finalité majeure :

Dans le cadre du projet d'établissement et dans le respect des prescriptions médicales, réaliser des soins et techniques de rééducation et de réadaptation, afin de restaurer, développer, maintenir ou à défaut compenser le mouvement et les capacités fonctionnelles de la personne accueillie pour faciliter son retour à l'autonomie et sa réinsertion

Date de mise à jour : **14 octobre 2010**

Activités principales :

- Mettre en œuvre les techniques de rééducation
- Réaliser des bilans (diagnostic kinésithérapique, objectifs de soins, choix des actes et des techniques les plus appropriés)
- Fixer les objectifs et le programme thérapeutique, les communiquer et les expliquer à la personne accueillie et à son entourage
- Evaluer les évolutions des personnes accueillies et corriger le programme thérapeutique en fonction de ces résultats
- Contribuer à l'enrichissement du dossier patient unique et/ou du projet personnalisé pour garantir la traçabilité des informations
- Enregistrer et transmettre régulièrement les données liées à l'activité dans le cadre du système d'information et de tous autres tableaux de bord
- Participer à la communication et à la transmission des données relatives aux traitements et aux modes d'accompagnement (réunions de synthèse, équipe pluridisciplinaire et réunions professionnelles)
- Vérifier, contrôler et participer à la gestion des matériels
- Participer à des activités de recherche et à une veille professionnelle sur l'évolution des techniques et du matériel
- Elaborer et conduire des actions de prévention et d'éducation à la santé
- Développer des actions d'éducation thérapeutique s'adaptant à son public et dans le cadre des bonnes pratiques professionnelles
- Contribuer au développement de la qualité et de la gestion des risques

Compétences :

SAVOIRS

- Connaître et appliquer les techniques spécifiques qui concernent le type de rééducation pratiquée au sein de l'établissement
- Connaître et respecter les protocoles de rééducation
- Connaître et respecter **la démarche qualité et la gestion des risques**, les règles d'hygiène et de bonnes pratiques professionnelles
- Connaître et utiliser les matériels mis à disposition selon les fiches techniques, les recommandations ou les protocoles d'utilisation établis
- Connaître et respecter les règles déontologiques et éthiques ainsi que la réglementation de la traçabilité de l'activité
- Connaître le projet d'établissement et s'y référer
- Maîtriser et promouvoir les règles de manutention et d'économie articulaire
- Maîtriser le fonctionnement et les objectifs de son établissement/service
- Connaître et exploiter les sources documentaires
- Connaître et respecter les règles du secret professionnel liées à son activité

SAVOIR-FAIRE

- Evaluer les potentiels fonctionnels de la personne accueillie et identifier les situations de handicap selon les facteurs environnementaux et personnels
- Garantir le matériel mis à sa disposition selon les fiches techniques ou protocoles d'utilisation établis
- Adapter ses priorités et sa rééducation aux besoins de la personne accueillie et en fonction des moyens du service
- Conseiller, guider et former la personne accueillie sur le choix et l'utilisation de matériel adapté
- Evaluer les résultats des actions avec la personne accueillie, son entourage et les professionnels de santé
- Evaluer la qualité des pratiques utilisées à l'aide de référentiels professionnels validés
- Choisir les techniques de prise en charge en fonction des moyens disponibles
- Contribuer à l'élaboration du projet de service, **notamment en valorisant son expérience et ses capacités dans un contexte de travail disciplinaire**
- Adapter ses techniques, ses traitements et son organisation de travail selon les personnes accueillies et la charge de travail
- Alerter en cas de détection de comportements maltraitants sur la personne accueillie
- Repérer les situations de soins à risque iatrogènes ou nosocomiaux et mettre en place les actions de prévention et de gestion adaptées (évènements indésirables, revue de morbidité, EPP, etc

SAVOIR-FAIRE RELATIONNELS

- Identifier et respecter les rôles des différents professionnels de l'équipe pluridisciplinaire et être acteur au sein de cette équipe
- Entretenir une relation professionnelle avec la personne accueillie et son entourage
- Créer une relation de confiance avec la personne accueillie et son entourage
- Transmettre avec pédagogie, son savoir professionnel (stagiaires, collègues)
- Faire preuve de pédagogie, de respect, de patience et d'écoute à l'égard des personnes accueillies
- Conseiller la personne accueillie et son entourage dans les différents domaines de l'hygiène de la prévention, des modes de vie, de la pratique des sports, des activités de loisirs et de l'achat de matériel adapté
- Transmettre ses connaissances et pratiques professionnelles, avec pédagogie, aux stagiaires et nouveaux collaborateurs
- Apporter un soutien à la personne accueillie et à son entourage

Diplôme requis / Formation (obligation réglementaire) :

- Diplôme d'état de masseur kinésithérapeute
- Equivalence européenne possible

Textes de référence :

- Décret n° 96-879 du 8 octobre 1996 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de masseur kinésithérapeute, modifié par le décret n° 2000-577 du 27 juin 2000
- Arrêté du 9 janvier 2006 fixant la liste des dispositifs médicaux que les masseurs-kinésithérapeutes sont autorisés à prescrire
- Décret n° 2008-1135 du 3 novembre 2008 portant code de déontologie des masseurs-kinésithérapeutes
- Profession ordinale

Exemples d'emplois accessibles et spécialisations possibles :

- Cadre de santé